

Réouverture annoncée de l'auberge

BASSINS Un tenancier a été trouvé pour reprendre l'auberge. Après quelques travaux, elle ouvrira ses portes le 1^{er} août.

C'est sous forme de communiqué que le syndic de Bassins, Didier Lohri, a averti les médias que l'auberge communale allait enfin pouvoir rouvrir ses portes. «Plusieurs personnes ont constaté une forme d'agitation aux environs du restaurant, nourrissant ainsi des supputations inutiles sur l'avenir du bâtiment communal,» argue le syndic.

La Municipalité de Bassins est depuis plus de deux ans à la recherche d'un tenancier pour l'auberge communale. A la suite d'articles dans la presse locale et régionale traitant des difficultés à trouver des repreneurs pour les auberges communales, l'administration bachenaarde a vu arriver 13 nouveaux dossiers, en plus des 42 candidatures déjà reçues (et dont aucun n'a pu se concrétiser).



L'ouverture de l'auberge est attendue depuis longtemps. ARCH. CÉDRIC SANDOZ

«Après avoir entendu les candidats répondant aux exigences minimales pour reprendre un établissement public, notre choix s'est porté sur une personne possédant une expérience de plus de 20 ans dans la restauration», avance Didier Lohri. Le nom du nouveau tenancier ne sera pas tout de suite rendu public. Mais il tient depuis sept ans un établissement similaire dans le canton, qu'il re-

mettra pour «se concentrer sur le défi que constitue la reprise de l'exploitation de notre auberge».

L'Auberge de la Couronne sera ouverte dès le 1^{er} août 2017. L'appartement de fonction sera aussi loué par le repreneur. Jusqu'à cette date, des travaux seront effectués par le locataire retenu pour accueillir ses clients dans les meilleures conditions. ● **DS/COM**